

Législature 2017-2021

N° 12

Message du Conseil communal au Conseil général du 3 juillet 2017

Dissolution de l'Association intercommunale pour la construction et la gestion du complexe scolaire Bussy – Morens - Rueyres-les-Prés - Sévaz

1. Introduction et objet du message

L'Association intercommunale pour la construction et la gestion du complexe scolaire Bussy – Morens - Rueyres-les-Prés – Sévaz (Association BMRS) a été fondée il y a quelques années entre les quatre communes précitées pour gérer la construction et l'exploitation du complexe scolaire des Quatre Vents, situé à Rueyres-les-Prés, accueillant les élèves du cercle scolaire réunissant ces quatre communes. Cette Association gère actuellement toute l'organisation scolaire des anciennes communes précitées.

Lors des travaux de fusion, les décisions suivantes ont été prises concernant cette Association :

- Poursuite des activités de l'Association jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017 ;
- Dissolution de l'Association à la fin de l'année scolaire 2016-2017 ;
- Remplacement de l'Association par une convention avec la Commune de Sévaz pour le fonctionnement du nouveau cercle scolaire Estavayer-Sévaz. Les détails de la nouvelle organisation scolaire sont présents dans le message n°13 présenté au Conseil général.

L'Association BMRS s'est réunie en assemblée le 18 mai 2017 et a décidé à cette occasion de sa dissolution. D'après le Service juridique du Service des communes contacté à cet effet, les Législatifs des Communes d'Estavayer et de Sévaz doivent également avaliser cette dissolution.

2. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter la dissolution de l'Association intercommunale pour la construction et la gestion du complexe scolaire Bussy – Morens - Rueyres-les-Prés-Sévaz.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 12 juin 2017.

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :



Le Syndic :
André Losey

Conseillère communale responsable : Marlis Schwarzenrub, Directrice de l'Enseignement, de la Formation et Petite enfance